

Procès-verbal de la réunion plénière Belgian GAAP du mercredi 24 avril 2013***Présents:***

Jan Verhoeve, président, Catherine Dendauw, Guy Giroulle, Thierry Lhoest, Laurence Pinte, membres

Présents par procuration:

Micheline Claes, Véronique Tai, Hugo Van Passel, membres

Lors de cette réunion plénière relative à la législation belge, plusieurs sujets ont été examinés.

Les membres approuvent un projet d'avis relatif au traitement comptable des opérations d'échange, ainsi qu'un projet d'avis relatif au traitement comptable des chèques-formation en Wallonie.

En outre, on décide de publier en *exposure draft* sur le site de la CNC, un projet d'avis concernant l'emploi du compte de liaison entre une société étrangère et sa succursale belge. Les personnes intéressées peuvent soumettre leurs remarques.

Ensuite les membres examinent les réactions reçues au sujet de l'avis « Notion chiffre d'affaires - Refacturation des impôts et accises ».

Puis on examine un projet d'avis concernant la faculté de demander une dérogation en matière de monnaie fonctionnelle pour les succursales belges des entreprises étrangères.

Finalement, on explique l'accord récent du Parlement européen, du Conseil européen et de la Commission européenne sur un texte de compromis relatif à la nouvelle directive comptable européenne.